



# Inscription Maison Pour Tous

Saison 2018/2019

de septembre 2018 à août 2019

<b>Activité :</b> 1 fiche /activité				<b>Adhérent</b>	
<b>Horaires :</b>	<b>Boissy</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Extérieur</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Adulte</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Ado</b>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Enfant</b>	<input type="checkbox"/>	<b>Petit</b>	<input type="checkbox"/>	

<b>Nom :</b>			<small>Nom de jeune fille ou nom du parent si différent de celui l'enfant</small>	
<b>Prénom :</b>		<b>Date de Naissance</b>		
<b>Adresse :</b>				
<b>Ville:</b>		<b>Code Postal :</b>		
<b>Tél. mobile :</b>		<b>Tél. fixe :</b>		
<b>Courriel (e-mail) en majuscule !</b>	@			

Acceptez-vous de recevoir des informations de la MPT par courrier électronique ? Consultez vos spam!    OUI     NON

Si 1ère activité cocher ici <input type="checkbox"/>	Et noter l'adhésion 18 € →		€
	Coût de l'activité →		€
*Si 2ème activité, remise 5%	→		€
**15% cumul 2h (conditions particulières voir plaquette)	→		€
	<b>Total</b> →		€

**Attestation CE :**    OUI     NON

**Règlement (Partie réservée à la MPT)**

1er chèque (Incluant les 18 € si 1ère activité)	Montant :		Banque & N°	
2ème chèque	Montant :		Banque & N°	
3ème chèque	Montant :		Banque & N°	
Nom/prénom titulaire du cpte.				
Règlement espèces	Montant :		reçu N°	

Etes-vous disponible pour donner un peu de votre temps pour la MPT ?(dans le cadre du CEC)    OUI     NON

organisation d'événements     mécénat     communication

autres compétences

**Observations :**

Acceptez-vous que l'on utilise les photos et/ou films que l'on pourrait prendre de vous ou de vos enfants dans le cours de l'année et ce uniquement à des fins de promotion de la MPT (plaquette, affiches, site web...)?    OUI     NON

MAISON POUR TOUS Chemin du Cimetière – 95650 Boissy l'Aillier 01.34.42.10.28    mptboissy95@orange.fr Association loi 1901	<b>Date de l'inscription :</b> <b>Signature obligatoire</b>	
---	--	--

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), modifiée par la loi 2004-801 du 06 août 2004 (relative à la protection des personnes physiques à l'égard de traitement de données à caractère personnel), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, relatif aux informations qui vous concernent. Pour cela vous pouvez en faire la requête auprès du Président de l'Association, à l'adresse ci-dessus. Ces informations ne sont destinées qu'à la gestion de la MPT et ne sont pas conservées au-delà d'un an après votre année d'inscription.

**Aucun remboursement ne sera accepté après les deux premiers cours d'essais.** (règlement intérieur à votre disposition)

\* Une réduction de 5 % sur l'activité la moins chère, est accordée aux adhérents pratiquant au moins 2 activités.

\*\*15% de réduction sur le montant total en cas de cumul de 2 cours de gym, Pilates, danse MJ, Zumba. ou de 2 cours de Yoga.